

# Les Echos

## Le champion tricolore de la clarinette repart à l'attaque

4 avril 2012

Les Echos

Rebaptisé « Buffet Group », l'industriel français vient d'être repris par le fonds Fondations Capital, qui va lui donner les moyens d'enrichir son offre dans les instruments à vent.

Un nouveau nom et un nouvel actionnaire au service d'une nouvelle ambition. Rebaptisé « Buffet Group » et désormais propriété du fonds d'investissement Fondations Capital, le facteur français d'instruments de musique **Buffet Crampon**, déjà leader mondial de la clarinette professionnelle, entend, avec l'aide de son nouveau propriétaire, devenir « la référence des instruments à vent ». Tel est le message délivré hier par son PDG, Antoine Beaussant, à l'occasion de la présentation du nouvel actionnariat de l'entreprise de Mantes-la-Ville, dans les Yvelines.

Cette ambition est en fait dans la lignée de sept ans d'efforts. En 2005, après deux décennies sous propriété britannique, **Buffet Crampon** reprend son destin en main dans le cadre d'un achat de l'entreprise par le management (MBO) pilotée par le fonds d'investissement Argos Soditic. Avec Argos, la société, dont les origines remontent à 1825, entame une profonde modernisation industrielle et managériale. Grâce aux achats des marques allemandes Schreiber et Keilwerth, **Buffet Crampon** élargit aussi son catalogue haut de gamme vers les hautbois et clarinettes d'étude. Et via la reprise des sociétés Besson et Antoine Courtois, le facteur étend son répertoire aux cuivres. Une stratégie payante : durant la période, le chiffre d'affaires augmente de moitié, pour atteindre 67,2 millions d'euros l'an dernier, et la rentabilité se redresse : l'excédent brut d'exploitation s'est élevé à 7 millions d'euros en 2011, laissant une marge égale à 10,4 % des ventes.

### Désendettement

Mais Argos Soditic n'avait pas vocation à rester indéfiniment actionnaire. Aussi, à l'automne dernier, le fonds et les dirigeants cherchent-ils un investisseur prêt à prendre le relais. « Nous avons reçu 8 propositions », détaille Antoine Beaussant. Dont celle, finalement retenue, de Fondations Capital.

Valorisant l'entreprise à hauteur de 58 millions d'euros, soit 7,9 fois l'excédent brut d'exploitation des douze derniers mois, cette offre n'était pourtant pas la plus élevée. Mais elle a été préférée car elle était articulée de façon à réduire d'un quart la dette financière nette du groupe, à 9,4 millions d'euros.

Grâce à ce désendettement et à des fonds propres supérieurs à 50 millions d'euros, Buffet Group, désormais détenu à 91 % par Fondations Capital, à 6,7 % par CDC Entreprises (groupe Caisse des Dépôts) et, pour le reste, par les dirigeants, compte maintenant intensifier, par croissance interne et externe, sa présence sur toute la gamme des instruments à vent.

« Nous pouvons être un pôle de consolidation de ce marché encore très fragmenté », souligne Antoine Beaussant. Il n'exclut pas, en particulier, d'ajouter les flûtes traversières à son catalogue en achetant au Japon ou aux Etats-Unis un des leaders du secteur. Avec à la clef une promesse : une société acquise profitera immédiatement du réseau mondial de distribution de Buffet Group.

le grand rival européen de Yamaha

Numéro deux mondial des instruments à vent derrière le japonais Yamaha, et leader mondial de la clarinette, Buffet Group a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 67,2 millions d'euros, dont 70 % dans la clarinette, 15 % dans les cuivres, 8 % dans les saxophones et 7 % dans les hautbois. La société vend 80.000 instruments par an, et exporte 93 % de son chiffre d'affaires. Principaux marchés : Europe (37 % des ventes), Japon (22 %), Etats-Unis (22 %). L'effectif atteint 570 personnes. La production est répartie sur quatre sites : trois en France, un en Allemagne.

Document ECHOS00020120404e84400014